ACADEMIE DE MONTPELLIER

LYCEE Jean-François CHAMPOLLION

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 07/11/2023

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 20/11/2023

Présidence de : M. Laurent Thieffaine

Quorum : 14

Nombre des présents début de séance: 17

Nombre d'absents excusés : 10

Sommaire des questions traitées.

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration précédent
- Projet « Notre école faisons-la ensemble »
- Plan de remplacement de courte durée
- Clés de répartition Budget 2024
- Budget 2024
- Contrat photocopieurs 2024-2027
- Convention aéro-club de l'hérault
- Questions diverses

Le Président **Le Secrétaire**

Laurent Thieffaine **Olivia Gressier**

Présences au conseil

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom –Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Proviseur	**M. THIEFFAINE Laurent**	X						
	Proviseur Adjoint	**Mme LEONARD-SAUNIER Carole**	X						
	Adjoint Gestionnaire	**Mme ROUSSET Christine**	X						
	CPE	**M GOMEZ DE MERCADO Laurent**	X						
	DDFPT	**M BENAZET Alexis**			X				
Elus locaux	Collectivité de rattachement	**M. BOURGI Hussein**		X		**M CANAYER Patrice**			
	Collectivité de rattachement	**Mme BOURGUET Zina**		X		**Mme THOMAS Sylvie**			
	Commune siège	**M. JOUVE Régis**			X				
	Communauté de communes	**M. MODOT Bernard**			X				
Personnalité qualifiée		**M CHRISTOL Philippe**			X				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	**Mme BARDY Aude**	X			**Mme DEGEZ Aurore**			
		M BARBOZA Franck	X			**M BARRIER Brice**			
		M BARBATO Cyril	X			**Mme BRES Célia**			
		Mme MOURGUES Alexia	X						
		Mme HOUY Nathalie							
		M VIGIER Thibault	X						
		M BROSSE Thomas	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante								
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	**M VALLEE Franck**	X			**Mme JOURNET Emmanuelle**			
		Mme PONS Dominique	X			**M LAIGLE Arnaud**			
		Mme VUILLERMET Kantomalala				**Mme DOUMBIA Mariame**	X		
		M BARTHES Nicolas			X	**Mme LOJACONO Carine**			X
		Mme VUILLARDOT Maud	X			**M LE COUPANNEC Bruno**			
	Elèves	**M DURAND Thomas**	X			**Mme THARAUD Agathe**			
		Mme VICENS Flora		X		**M CRAMPAGNE Baptiste**			
		M BIHAN Maël	X						
		M VIDAL Mathis	X						
		M ROUX Dylan		X					
Total			17						
Invités	Mme Olivia GRESSIER	**Proviseure adjointe**	X						

Introduction

Monsieur le proviseur ouvre la séance à 17h15 avec 17 membres présents.

Madame Gressier est désignée comme secrétaire de séance.

M. Le Proviseur propose de passer à l'ordre du jour.

1/ Adoption du procès-verbal du CA du 20 septembre 2023

Aucune remarque n'étant soulevée, le procès-verbal de la précédente réunion du CA est soumis au vote.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (17 votants)

2 –Notre Ecole Faisons-là ensemble : NEF

L'an dernier, présentation de l'appel à projet NEF aux établissements scolaires. L'établissement ne s'y est pas inscrit de suite mais a démarré une réflexion sur cette question.

Constat en juin dernier que les moyens de l'établissement ne permettent pas de financer tous les projets des équipes.

En conséquence, engagement de l'établissement dans la candidature à NEF qui peut permettre de financer les projets des équipes. Cela peut autant permettre de réaliser des projets qui existent déjà pour les faire perdurer (ex Champolliades) que d'en financer de nouveaux (consultation de psychologues à l'attention des élèves) .

Les personnels de l'établissement ont été consultés sur les thématiques à mettre en œuvre dans le cadre de Notre Ecole Faisons-là ensemble.

L'ensemble de la communauté éducative va être consulté par l'intermédiaire d'un questionnaire Pronote ; Ensuite rédaction d'un projet à partir des retours des membres de la communauté ; Nouvelle présentation au Conseil d'administration du projet définitif NEF qui sera soumis au rectorat. L'objectif est un envoi du projet définitif en avril 2024.

Un webinaire se déroulera dans quelques jours pour actualiser les informations.

Projet NEF actuel s'articule autour de 3 axes : Bien être, Appartenance à l'établissement, Lien avec l'entreprise

Si le lycée n'obtient pas la totalité des financements demandés, des choix devront être faits dans ce qui a été déposé.

Un représentant de parents exprime souhaiter être associé au stade de la réflexion et non pas uniquement de la consultation. Les représentants des élèves expriment la même demande. C'est acté par le proviseur qui organisera une réunion pour le faire.

Pas de vote

3- Plan de Remplacement Courte Durée

Présentation du constat fait sur le lycée Champollion en terme de nombre d'heures non assurées, annulées pour des motifs variés (Cf voir Diagnostic des besoins du Plan de RCD). Les absences longues durées sont comprises dans ce diagnostic.

Un représentant de parent demande des données par classe et questionne l'égalité des chances. Le proviseur lui indique que ce calcul n'est pas possible au regard du nombre très important de groupes existants (élèves d'une classe appartiennent à différents groupes).

Un représentant des enseignants souligne qu'en fin d'année, un très grand nombre d'heures ne sont pas assurées car ils sont mobilisés pour les examens. Il précise aussi que le volume d'heures non assurées représente 10 enseignants qui n'assureraient pas leurs cours.

Comment remplacer les heures non assurées : Présentation du PACTE par le proviseur aux membres du C.A. Notre dotation PACTE ne permettrait de couvrir que 58% des besoins si tous les pactes étaient utilisés pour du RCD.

Il a été possible de déployer le PACTE LGT dès cette rentrée en l'intégrant dans les emplois du temps car des informations claires pour le mettre en place ont été données dès le mois de juin ce qui n'a pas été le cas pour le LP donc son application entière sera déployée pour la rentrée 2024. Pour le LP, recherche de créneaux possibles entre enseignants et classes à la rentrée 2023 et du coup, un nombre moindre de pactes.

Pour les RCD, en LGT, 26 enseignants ont pris 37 parts fonctionnelles sur les 63 octroyées. En LP, 7 enseignants ont pris 8,5 parts fonctionnelles sur les 150 de dotation.

Dans les établissements, souvent recensement de pools d'enseignants volontaires pour remplacer au pied levé les absences courte durée. Une stratégie différente a été choisie pour la mise en place du plan RCD sur le LGT : on n'a pas besoin d'attendre l'absence d'un enseignant pour savoir qu'il y aura un déficit d'heures pour la classe sur l'année donc besoin d'un remplacement. A partir de là, proposition aux enseignants de lettres en 1ère de prendre 18h en RCD pour assurer des heures à leur(s) classe(s), de la même manière en maths en 2nde et en spécialités en Terminale.

En 2nde, tous les enseignants de maths ont accepté et de même en 1ère pour les enseignants de lettres et pareil en Terminale sauf les enseignants de la spécialité SES qui ont décliné le PACTE.

Un représentant des parents d'élèves souligne que s'il y a une amélioration certaine apportée par ce dispositif il reste la question d'un déficit d'heures dans une discipline donnée qui ne sera pas compensé.

Pas de vote

4 – Budget

M le Proviseur débute la présentation du budget 2024 en expliquant que la dotation de la Région augmente de 24036€, mais que le budget est présenté en déséquilibre afin de faire face à la hausse des coûts de l'énergie pour le service général et à celui des charges pour le service SRH.

Il cède ensuite la parole à Mme Rousset qui présente en détail le budget 2024. Elle indique particulièrement que le service ALO est présenté en déséquilibre de 11600€ compte tenu des prévisions de dépenses de viabilisation.

Par ailleurs, elle précise que malgré une forte hausse du nombre de repas servis au sein du service restauration, le budget 2024 de ce service sera encore en déséquilibre de 12000€ afin de permettre au responsable de cuisine de disposer d'un crédit nourriture de 2,60€ permettant de poursuivre son travail avec des produits de qualité et locaux, malgré les charges du service toujours plus importantes et un gel des recettes décidé par la Région.

Le prélèvement global sur le fonds de roulement représente 23600€ et conduit à un solde du fonds de roulement désormais de 32,8 jours de fonctionnement.

Mme Rousset présente et explique la notion de clé de répartition entre le service ALO et SRH ainsi que le mode de calcul retenu dans chaque cas.

Les membres du CA s'estimant suffisamment informés, M le proviseur passe au vote :

- Les clés de répartition : vote à l'unanimité (17 votants)
- Le budget 2024 : vote à l'unanimité (17 votants)

5- Contrat photocopieurs

Le lycée a mis en place un appel d'offre (MAPA) pour les contrats des photocopieurs qui arrivent à leur terme au 1er avril 2024 : 2 offres uniquement ont été reçues et la société Sharp est la mieux disante avec un contrat de 3 ans pour un coût locatif annuel pour 5 machines de 6375,40€ ht +coût copie : 0,0032€ht pour le noir et blanc (comprend toner, réparation, maintenance technique…) et 0,029€ ht pour la couleur

Vote : Unanimité (17 votants)

6- Conventions

2 Conventions avec aéro-club de l'Hérault pour les élèves qui participent au BIA. Pas d'incidence financière pour l'établissement

Vote : Unanimité (17 votants)

7- Vidéoprotection

L'établissement n'a pas de vidéosurveillance en interne sauf MDL et le proviseur souhaite que cette question soit mise à l'ordre du jour d'un prochain CA et le soumet à réflexion des membres du CA.

Un représentant des parents demande que soit présentée à ce moment là la question des données sauvegardées et du respect de la RGPD

Questions diverses :

Représentant des parents : Ils ont été sollicités par courrier par des parents pour parler de l'absence récurrente d'un enseignant et parfois pour une absence longue sans remplacement proposé. Il s'agit de la philosophie.

1 courrier a été fait par la fédération de parents FCPE au rectorat pour les alerter sur cette absence longue non remplacée.

Qu'est-ce qui peut être mis en place par l'établissement pour pallier ce déficit de connaissance en philosophie pour les élèves de cet enseignant ?

Le proviseur indique qu'il a fait une demande de remplacement au rectorat. A l'heure actuelle, aucun remplaçant n'a été proposé. Il précise qu'un professeur d'arts en CVPM n'est pas remplacé ainsi que 2 congés paternité à venir. Le DDFPT est absent et non remplacé aussi.

Il précise que si quelqu'un est nommé, il pourrait faire des cours supplémentaires pour rattraper le retard.

Il indique que l'hypothèse Lumni comme suggéré par les parents d'élèves pourrait être explorée sans que cela soit une solution satisfaisante.

Fin du CA à 19h30

Monsieur le proviseur lève la séance à 18h45.